

HABILITATION ÉLECTRIQUE

Formation initiale du personnel non-électricien « Exécutant » et / ou « Chargé de Chantier »

B0 - H0 - H0(V)

- Objectifs :** Réaliser en sécurité des travaux non électriques et/ou en assurer la direction suivant les exigences de la norme NF C 18-510 :
1. Savoir énoncer les effets des dangers électriques.
 2. Citer les zones d'environnement et leurs limites
 3. Nommer les acteurs et les documents concernés par les travaux
 4. Appliquer les prescriptions liées à son titre d'habilitation
 5. Faire appliquer une instruction de sécurité
- Public concerné :** Personnels non-électriciens.
- Prérequis :** Savoir lire, écrire et parler le français (*formation adaptée possible sous condition*).
Aucune connaissance en électricité n'est demandée.
- Pédagogie :** La progression pédagogique s'appuie sur les exposés d'un module commun et d'un module propre à l'habilitation recherchée.
La formation comprend une partie théorique et une partie pratique.
Cette formation est réalisée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine de l'électricité et de la maîtrise des risques.
30 % du temps est consacré à la pratique, à la mise en situation et à l'évaluation.
- Évaluation des acquis :** Évaluation théorique et pratique
- Outils pédagogiques :** Salle de cours équipée d'un vidéoprojecteur, écran.
Plateau d'équipements techniques pour mise en situation.
- Accessibilité :** En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.
- Dotation du stagiaire :** Documents, vêtements et EPI nécessaires **voir la liste détaillée au verso.**
- Documents de fin de formation :** Attestation de formation et avis après formation
- Lieu :** CACHAN (94), DARDILLY (69), PONT-DU-CHÂTEAU (63) ou tout autre lieu sur demande et sous condition.

CONTENU DU STAGE

MODULE COMMUN

- 1 – Règlementation et textes
- 2 – Dangers d'origine électrique
- 3 – Conditions d'habilitation
- 4 – Prescriptions associées aux zones de travail
- 5 – Principes généraux de prévention

MODULE PROPRE A L'HABILITATION

- 1 – Acteurs concernés par les travaux
- 2 – Limites de l'habilitation indice « 0 » en BT et HTA
- 3 – Risques liés à une situation donnée
- 4 – Applications pratiques en BT et HTA

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Néant

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Néant